

mars 2022
recherche et des politiques
Toutes les erreurs sont nôtres

Coup d'œil 15

Jeunes immigrant·e·s admis·e·s et
les étudiant·e·s internationaux·ales
dans les provinces canadiennes.



Canadian Council
for Youth Prosperity

Conseil Canadien pour
la Réussite des Jeunes

ccyp-ccpj.org

Coup d'œil 15 résumé

- L'immigration est la source de la croissance de la population des jeunes au Canada.
- Les petites provinces comme l'Î.-P.-É. ont connu une croissance plus élevée du nombre de jeunes immigrant·e·s admis·e·s que les grandes provinces comme l'Ontario ou le Québec,
- En fait, l'Î.-P.-É. a connu la plus forte croissance en termes de jeunes immigrant·e·s admis·e·s par rapport aux autres provinces,
- L'Î.-P.-É. a également enregistré la plus forte croissance du nombre de jeunes né·e·s au Canada (contrairement aux autres provinces).
- Les étudiant·e·s internationaux·ales ont contribué de façon très importante à la population de jeunes immigrant·e·s admis·e·s à l'Î.-P.-É.
- Processus similaire dans les autres Maritimes.
- Bien qu'ils ne représentent qu'une faible part des 19-29 ans au Canada, les étudiant·e·s internationaux·ales ont gagné en importance en tant que source de jeunes immigrant·e·s admis·e·s depuis 2018.
- En termes de chiffres, l'Ontario a la plus grande population de jeunes, la plus grande population de jeunes immigrant·e·s admis·e·s et la plus grande population d'étudiant·e·s internationaux·ales, soit 2,9 millions, 609 201 (février 2022) et 292 240 (2021) respectivement.
- Cependant, entre 2022 et 2018, l'Ontario s'est classé 8e sur 9 pour la croissance du nombre de jeunes immigrant·e·s admis·e·s . Sa part d'étudiant·e·s internationaux·ales a en fait diminué en 2021 par rapport à 2018, car la croissance des étudiant·e·s internationaux·ales a été plus forte dans les autres provinces.
- L'Ontario a traité le plus grand nombre de demandes de résidence permanente d'étudiant·e·s internationaux·ales avant la pandémie en 2018 et en 2021, pendant la pandémie.
- Toutefois, les étudiant·e·s internationaux·ales constituent un petit bassin d'immigrant·e·s admis·e·s potentiel·le·s en Ontario.
- Les petites provinces comme la Saskatchewan puisent dans leur bassin d'étudiant·e·s internationaux·ales pour trouver des immigrant·e·s potentiel·le·s. Les grandes provinces comme l'Ontario ne le font pas de manière significative.

Les jeunes immigrant·e·s admis·e·s représentent environ 18 % des 15–29 ans au Canada.

Les jeunes immigrant·e·s admis·e·s sont des personnes âgées de 15 à 29 ans qui ne sont pas nées au Canada, qui sont arrivées au Canada en tant que résident·e·s permanent·e·s ou qui ont obtenu la résidence permanente après avoir obtenu un autre statut d'entrée (étudiant·e·s internationaux·ales, travailleur·euse·s temporaires internationaux·ales réfugié·e·s, etc.) Les jeunes immigrant·e·s admis·e·s comprennent les jeunes qui peuvent actuellement être naturalisé·e·s canadien·ne·s mais qui avaient auparavant le statut d'immigrant·e·s admis·e·s ou de résident·e·s permanent·e·s.

Les jeunes immigrant·e·s admis·e·s peuvent être arrivé·e·s au Canada avec leur famille ou indépendamment.

Combien ?

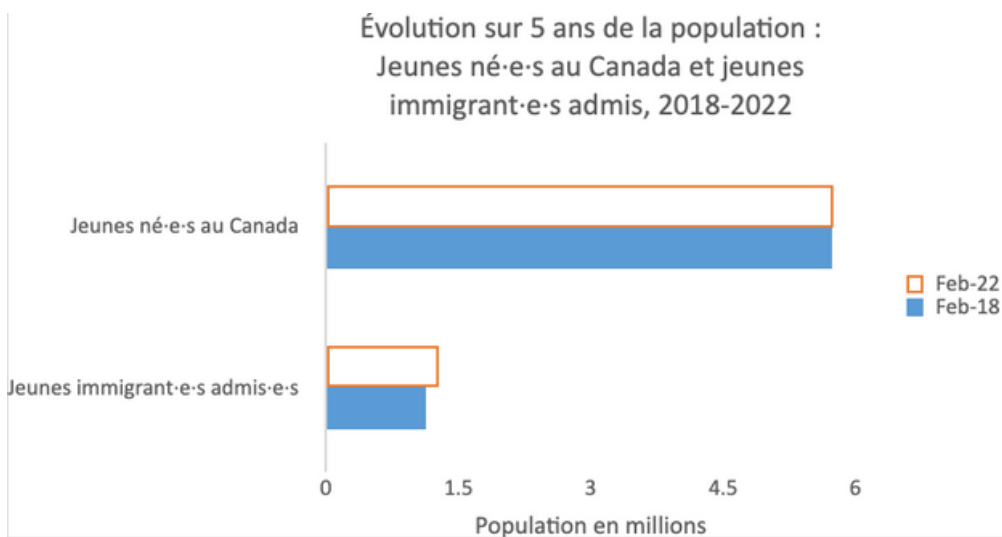
En février 2022, le Canada comptait 1,3 million de jeunes immigrant·e·s admis·e·s âgé·e·s de 15 à 29 ans. Les jeunes né·e·s au Canada étaient au nombre de 5,8 millions, selon les microdonnées de l'Enquête sur la population active pour ce mois.

À noter :

« Nous utilisons les données mensuelles non corrigées des variations saisonnières de l'EPA pour obtenir les estimations les plus récentes des totaux de population. Nous sommes conscients qu'il existe de légères différences entre les chiffres mensuels de la population publiés par les microdonnées à usage public de l'Enquête sur la population active, dues à la conception de l'enquête. Le caractère non saisonnier des chiffres de la population nous permet de n'utiliser les mois et les années sélectionnés dans l'EPA que pour une approximation des chiffres annuels. Dans la plupart des cas, nous avons utilisé les chiffres mensuels pour déterminer les estimations de changement, mais il y a quelques endroits dans le document suivant où nous utilisons ces données comme substituts des chiffres annuels pour la raison susmentionnée. »

La croissance de la population des jeunes au Canada provient des jeunes immigrant·e·s

Figure 1

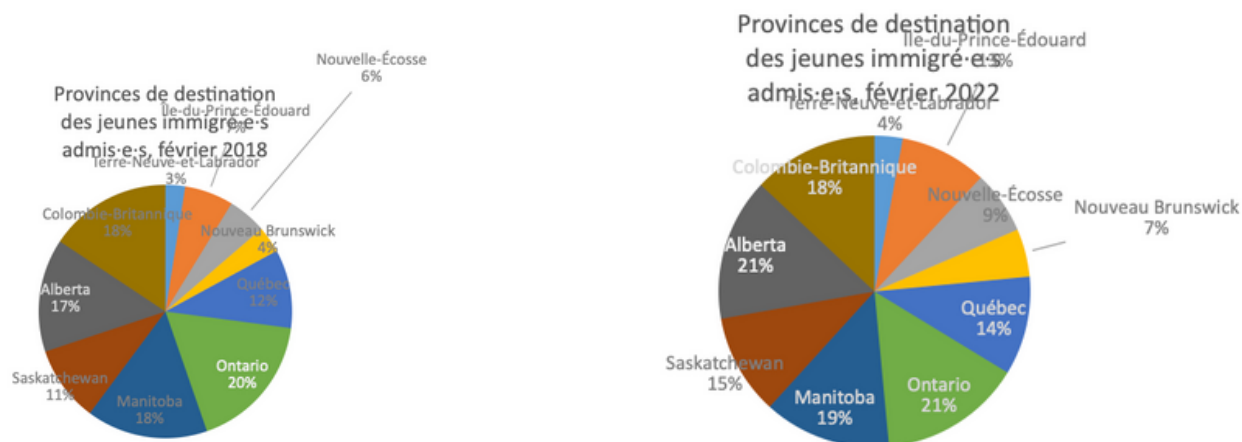


Source : Calculé à partir des microdonnées de l'EPA

Il y avait 5,7 millions de jeunes nés au Canada et 1,1 million de jeunes immigrant·e·s admis·e·s au Canada en février 2018. En février 2022, on comptait 1,3 million de jeunes immigrant·e·s admis·e·s, soit une augmentation de 13 % en 5 ans. Naturellement, le taux de croissance des jeunes né·e·s au Canada était très faible, soit une augmentation d'à peine 0,2 % au cours de la même période. Toute la croissance de la population de jeunes provient de l'immigration de jeunes.

Dans quelles provinces les jeunes immigré·e·s se rendent-ils/elles ?

Figure 2



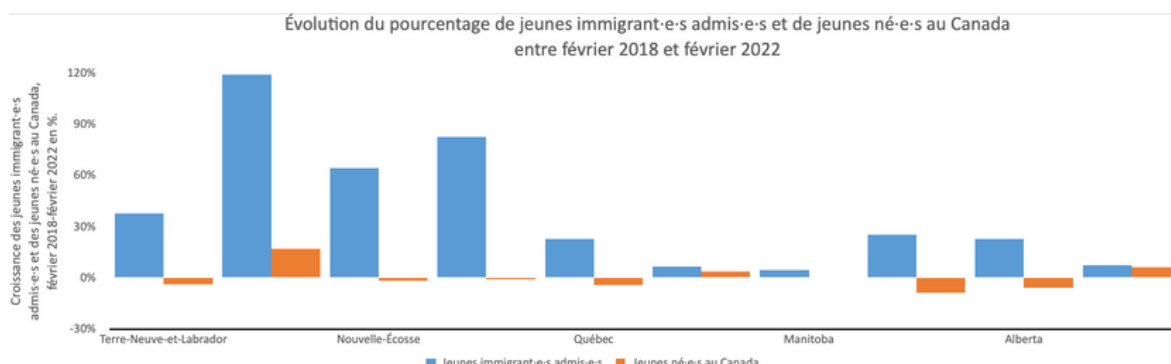
Source : Calculé à partir des microdonnées de l'EPA



La première province de destination des jeunes immigrant·e·s admis·e·s est l'Ontario. La deuxième place en février 2022 était occupée par l'Alberta, où les jeunes immigrant·e·s admis·e·s formaient 21 % des jeunes de la catégorie des 15-29 ans, contre 17 % en février 2018. La Colombie-Britannique a cédé sa deuxième place à l'Alberta, tombant au troisième rang des provinces de destination des jeunes immigrant·e·s admis·e·s. Le Québec a conservé sa quatrième place au cours de cette période de cinq ans. Notamment, les provinces de l'Atlantique (Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick), où les jeunes immigrant·e·s admis·e·s représentaient 20 % de la population de jeunes en février 2018, ont vu leur part combinée passer à 33 %, soit la part la plus élevée parmi toutes les provinces en février 2022. À l'exception de la Colombie-Britannique, toutes les provinces du Canada ont accueilli plus de jeunes immigrant·e·s admis·e·s.

L'Î.-P.-É. a plus que doublé sa population de jeunes immigrant·e·s admis·e·s ET elle a également attiré le plus de jeunes né·e·s au Canada parmi toutes les provinces.

Figure 3

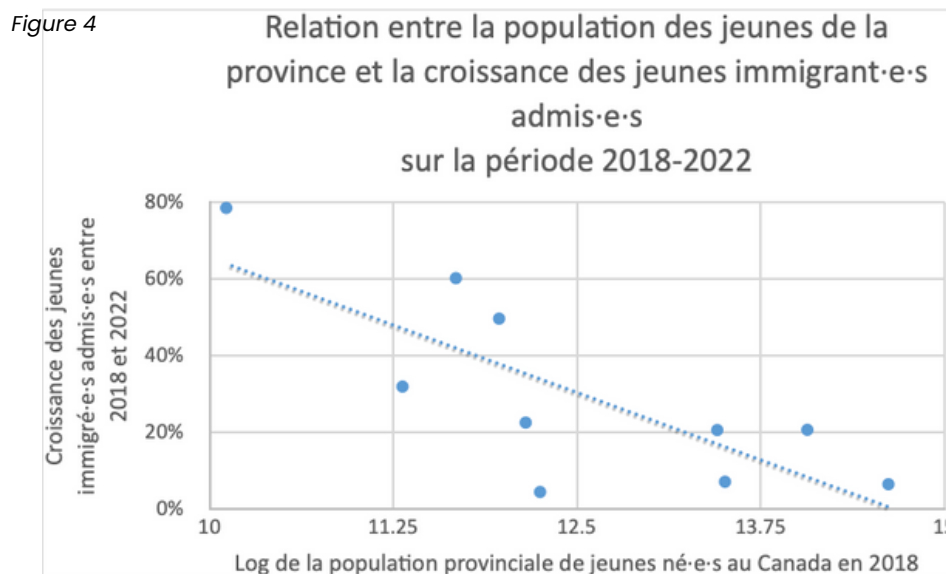


Source : Calculé à partir des données de l'EPA

L'Î.-P.-É. est passée d'une population de jeunes immigrant·e·s admis·e·s de 1 921 en février 2018 à 4 209 en février 2022. Ses jeunes né·e·s au Canada étaient au nombre de 24 675 en février 2018, mais en février 2022, ils et elles seront 28 903, contrairement aux autres provinces. Il est probable que cela soit également le résultat de l'immigration de jeunes Canadien·ne·s en provenance d'autres provinces.

La croissance relativement élevée du nombre de jeunes immigrant·e·s admis·e·s est probablement due au fait que les provinces de l'Atlantique ont adopté des politiques d'immigration en réponse à leurs populations de jeunes relativement limitées et à leur démographie vieillissante.

Les petites provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard ont connu une croissance plus importante du nombre de jeunes immigrant·e·s admis·e·s que les grandes provinces comme l'Ontario ou le Québec.



Source: Calculated from LFS microdata

Intuitivement, les provinces dont la population de jeunes est relativement faible ont probablement encouragé les jeunes immigrants admis à s'y installer, comme le montrent les figures 3 et 4. La ligne bleue pointillée ci-dessus indique la relation ou la corrélation entre la taille des provinces en termes de population de jeunes au départ, et la mesure dans laquelle elles se sont développées en termes de jeunes immigrant·e·s admis·e·s. Plus la population de jeunes nés au Canada est faible dans une province, plus la croissance des jeunes immigrant·e·s admis·e·s est élevée. Plus la population de jeunes né·e·s au Canada est importante dans une province, plus la croissance des jeunes immigrant·e·s admis·e·s est faible. Ainsi, le diagramme de dispersion appuie les barres de la figure 3 qui montrent que des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick (les plus petites provinces en termes de population de jeunes) ont connu la plus forte croissance du nombre de jeunes immigrant·e·s admis·e·s.

Les étudiant·e·s internationaux·ales en tant que jeunes immigrant·e·s admis·e·s?

Nous avons obtenu des données de la base de données ouverte d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) sur les étudiant·e·s internationaux·ales (résident·e·s temporaires avec un permis d'études) qui ont fait la transition vers le statut d'immigrant·e reçu·e dans chaque province à partir de 2018 et jusqu'en 2021. En raison de leur statut d'étudiant·e·s internationaux·ales et du fait qu'ils et elles étudient très probablement au Canada au niveau postsecondaire, la grande majorité des titulaires de

permis d'études se situaient dans la tranche d'âge 19-29 ans. [1] Les données d'IRCC ne sont pas longitudinales et ne sont que des permis d'étude agrégés accordés par an, et par province. Par conséquent, nous ne pouvons pas déterminer un taux de transition réel pour l'obtention de la résidence permanente à partir du statut d'étudiant·e international·e, ni confirmer que ceux ou celles qui ont obtenu le statut d'immigrant·e admis·e à partir de permis d'études antérieurs, sont toujours resté·e·s dans la catégorie des jeunes. En examinant un document basé sur la base de données longitudinale sur les immigrant·e·s [2], nous constatons que le taux le plus élevé de transition des visas de permis d'études vers le statut de résident·e permanent·e se situe dans les 5 premières années suivant l'obtention du permis d'études, avec un pic à la troisième année (ou à la quatrième année dans un cas) après l'arrivée au Canada avec un permis d'études. Nous avons donc supposé qu'il était probable que les étudiant·e·s internationaux·ales qui ont obtenu la résidence permanente puissent être classé·e·s comme jeunes.

En 2018, 10 950 immigrant·e·s reçu·e·s étaient auparavant titulaires d'un permis d'études à l'échelle du Canada. Ce nombre doublera d'ici 2021 pour atteindre 22 670 immigrant·e·s reçu·e·s qui étaient auparavant des étudiant·e·s internationaux·ales Il y a eu une forte baisse en 2020 en raison de la pandémie, lorsque l'IRCC a délivré seulement 7 750 permis de résidence permanente. Néanmoins, les immigrant·e·s admis·e·s qui ont quitté le statut d'étudiant·e international·ale représentaient environ 2,5 % des jeunes immigrant·e·s admis·e·s en 2021, contre 1,3 % en 2018.

Les étudiant·e·s internationaux·ales et les jeunes immigrant·e·s admis·e·s dans les provinces canadiennes

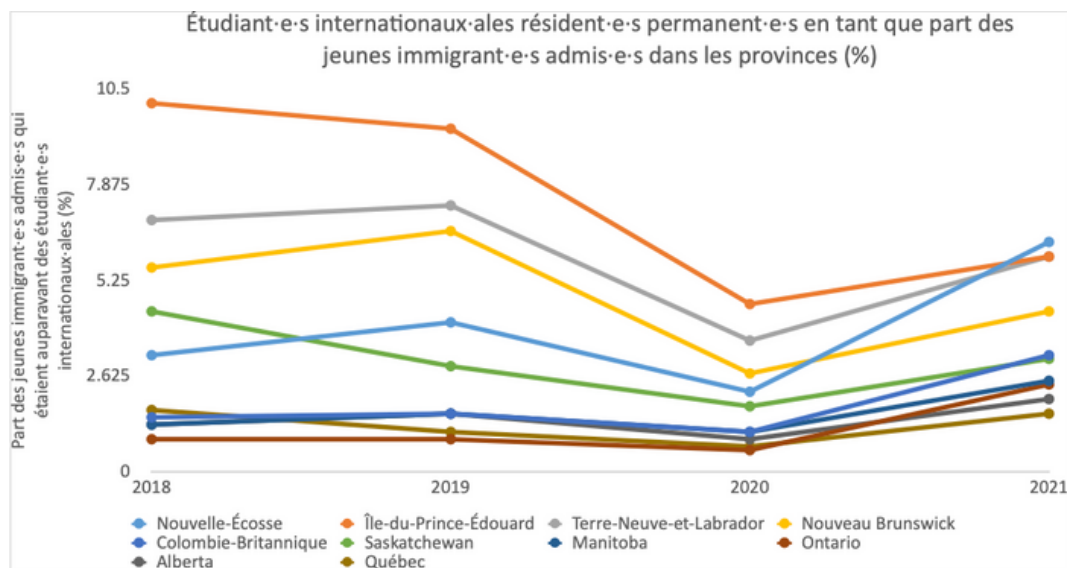
Nous avons calculé la part des jeunes immigrant·e·s admis·e·s dans chaque province de 2018 à 2021, qui sont entré·e·s au Canada avec un permis d'études, c'est-à-dire qui étaient des étudiant·e·s internationaux·ales les années précédentes. Les provinces maritimes sont en tête pour ce qui est de la proportion la plus importante de jeunes immigrant·e·s admis·e·s qui étaient auparavant des étudiant·e·s internationaux·ales, car elles sont aussi les provinces où l'âge médian de la population est le plus élevé au Canada.

[1] Il existe une petite minorité d'étudiant·e·s internationaux·ales qui arrivent au Canada avec un permis d'études pour l'enseignement secondaire et qui sont également dans la tranche d'âge des 15-19 ans. En raison de leur pourcentage pour l'enseignement secondaire et qui sont également dans la tranche d'âge des 15-19 ans. En raison de leur nombre relativement faible, nous ne nous y attarderons pas ici.

[2] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021006/article/00002-fra.htm>

La politique publique des provinces maritimes vise à attirer de jeunes résident.e.s. Dans les plus grandes provinces comme l'Ontario et le Québec, les immigrant.e.s reçu.e.s qui étaient auparavant des étudiant.e.s internationaux.ales forment les plus petits bassins de jeunes immigrant.e.s admis.e.s , parce que ces provinces sont des destinations importantes pour les immigrant.e.s en général, quels que soient le groupe d'âge et la catégorie d'immigrant.e.s [3]. Le graphique ci-dessous illustre ces caractéristiques des données.

Figure 5



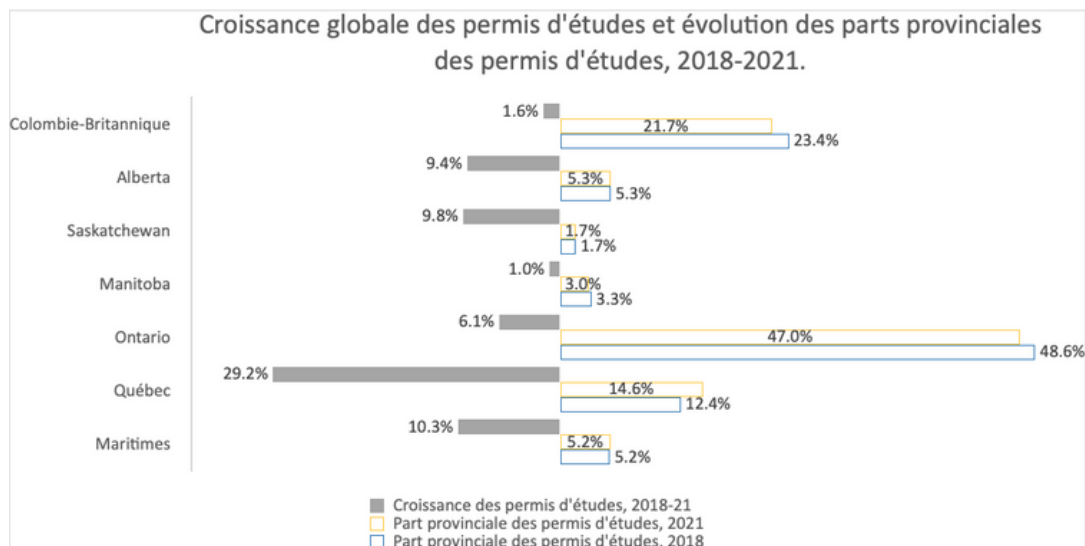
Source : données de l'EPA et données de l'IRCC sur les détenteurs de permis d'études par destination des études et année d'entrée en vigueur des permis.

L'année 2020 a été une année de crise pour la transition des permis d'études aux résident.e.s permanent.e.s en raison d'un arrêt total découlant de la pandémie de Covid-19. Toutefois, la part des immigrant.e.s reçu.e.s effectivement (jeunes ou autres) qui ont obtenu le statut de résident.e.e permanent.e à partir de permis d'études antérieurs est encore assez faible, comme l'indique le graphique ci-dessus, même avant le début de la pandémie.

[3] <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-215-x/2021001/sec1-fra.htm>

Chaque province a connu une croissance des étudiant·e·s internationaux·ales de 2018 à 2021, certaines plus que d'autres.

Figure 6

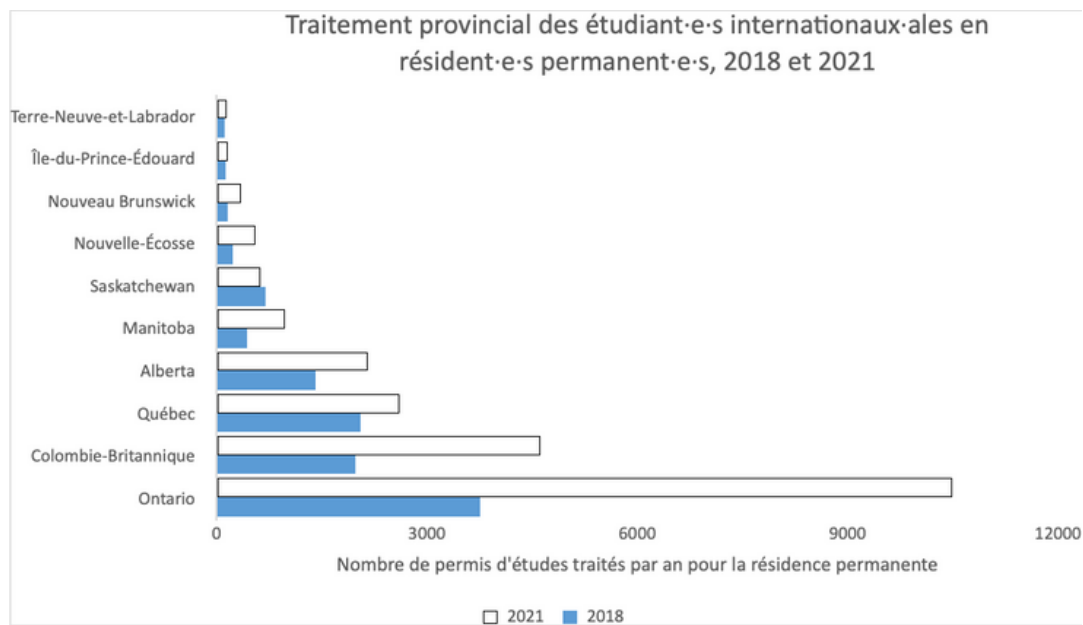


Source : données de l'IRCC sur les titulaires de permis d'études par destination d'études et année d'entrée en vigueur des permis

Entre 2018 et 2021, chaque province a connu un afflux d'étudiant·e·s internationaux·ales, mais c'est au Québec et dans les Maritimes que les permis d'études ont le plus augmenté, le Québec arrivant en tête. Toutefois, cela ne signifie pas que le Québec soit la plus grande province d'accueil des étudiant·e·s internationaux·ales. Elle arrive en troisième position après l'Ontario et la Colombie-Britannique qui représentent ensemble 68 % des permis d'études internationaux en 2021, contre 72 % en 2018. Essentiellement, le Québec est la seule province qui a connu une augmentation substantielle du nombre d'étudiant·e·s internationaux·ales en tant que bassin d'immigrants par rapport à toutes les autres provinces qui ont vu leur part stagner ou diminuer. Bien que les Maritimes aient également connu une augmentation relativement importante du nombre d'étudiant·e·s internationaux·ales entre 2021 et 18, cette croissance n'était pas assez importante pour augmenter leurs parts relatives en pourcentage du total des permis d'études délivrés au Canada entre 2021 et 18.

L'Ontario est en tête pour le traitement des permis d'études des résident·e·s permanent·e·s en 2021

Figure 7



Source : données de l'IRCC sur les titulaires de permis d'études par destination d'études et année d'entrée en vigueur des permis

L'Ontario, suivi du Québec puis de la Colombie-Britannique, ont été les provinces de destination des étudiant·e·s internationaux·ales devenu·e·s résident·e·s permanent·e·s. Cependant, en 2021, alors que l'Ontario reste la cheffe de file en matière de transition des étudiant·e·s internationaux·ales vers la résidence permanente, la Colombie-Britannique supplante le Québec. Bien que le Québec ait connu la plus forte croissance des permis d'études internationaux délivrés entre 2018 et 2021, la transition des étudiant·e·s précédemment internationaux·ales vers le statut d'immigrant·e·s permanent·e·s a été moins importante que celle de l'Ontario.

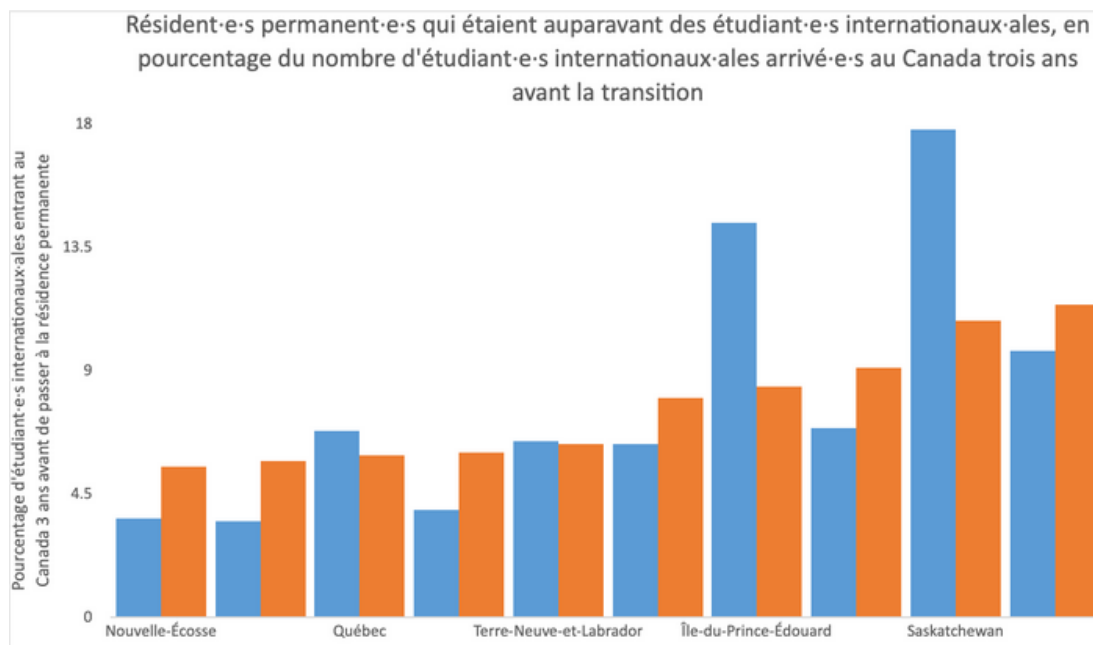
On s'attend à ce que les quatre plus grandes provinces soient en mesure de transformer le plus grand nombre d'étudiant·e·s internationaux·ales en résident·e·s permanent·e·s entre 2018 et 2021. Cela est probablement dû au fait que ces provinces offrent le plus de possibilités d'emploi.

Un mot d'avertissement : ces chiffres globaux semblent faibles, 10 950 au Canada en 2018, puis seulement 22 670 en 2021. En effet, il s'agit uniquement des étudiant·e·s internationaux·ales qui ont directement obtenu la résidence permanente. Il y a des étudiant·e·s internationaux·ales qui sont passé·e·s au statut de permis de travail et qui sont ensuite devenu·e·s des résident·e·s permanent·e·s.

Cependant, les personnes détenant un permis de travail incluent d'autres personnes qui sont venues directement au Canada pour travailler, et pas nécessairement pour étudier puis travailler. Par conséquent, nous ne les incluons pas ici.

En 2021, toutefois, l'Alberta a traité le plus grand nombre d'étudiant-e-s internationaux-ales entré-e-s en Alberta trois ans plus tôt avec un permis d'études.

Figure 8



Source : données de l'IRCC sur les titulaires de permis d'études par destination d'études et année d'entrée en vigueur des permis

Bien que l'Ontario ait été la province où le passage du permis d'études à la résidence permanente ait été le plus fréquent, nous devons déterminer le traitement des étudiant-e-s internationaux-ales en vue de l'obtention du statut de résident.e permanent.e, en fonction de l'arrivée d'étudiant-e-s internationaux-ales dans la province.

Nous supposons qu'il y a un décalage de trois ans entre l'entrée dans le pays avec un permis d'études et la transition à la résidence permanente, car nous ne nous intéressons qu'aux personnes qui sont passées directement d'un permis d'études à la résidence permanente et la durée minimale requise pour obtenir la résidence est de trois ans. En 2018, 10 940 étudiant-e-s internationaux-ales ont fait la transition vers la résidence permanente au Canada, sur les 219 540 étudiant-e-s internationaux-ales présent-e-s au Canada à cette date qui auraient pu demander la résidence permanente, soit un taux de 5 %.

En 2021, l'IRCC a approuvé la résidence de 22 622 étudiant·e·s internationaux·ales sur un bassin de 354 010 candidat·e·s potentiel·le·s d'étudiant·e·s internationaux·ales en 2018. En 2021, la part des approbations des étudiant·e·s internationaux·ales entré·e·s au Canada trois ans plus tôt est passée à 6,4 %.

Si l'on tient compte du nombre de candidat·e·s potentiel·le·s, l'Alberta est en tête en 2021, suivie de la Saskatchewan et du Nouveau-Brunswick. Le même ensemble de provinces était en première ligne en 2018 dans le traitement des étudiant·e·s internationaux·ales arrivés en 2015. Ils avaient les parts ou les taux les plus élevés de transition des étudiant·e·s internationaux·ales arrivé·e·s en 2015 ou 2018 vers la résidence permanente en 2018 et 2021.

Certes, ces données ne sont pas longitudinales ou basées sur des enquêtes, de sorte qu'il est difficile d'obtenir les taux réels de transition des étudiant·e·s internationaux·ales vers la résidence permanente. Néanmoins, la figure ci-dessus nous fournit des renseignements sur les immigrant·e·s potentiel·le·s provenant du bassin d'étudiant·e·s internationaux·ales de chaque province. En Saskatchewan par exemple, à partir du bassin de 2015, cinq étudiant·e·s internationaux·ales sur 25 pourraient obtenir la résidence permanente en 2018. En Ontario, à partir du bassin de 2015, un·e étudiant·e international·e sur 25 obtiendrait la de résidence en 2018. D'ici 2021, l'arriéré de traitement des demandes d'immigration lié à la pandémie [4] signifie que la Saskatchewan, leader en 2018, pourrait traiter comme résident·e·s permanent·e·s environ 3 étudiant·e·s internationaux·ales sur 25 entré·e·s au Canada en 2018. En Ontario, pour chaque 25 étudiant·e·s internationaux·ales entré·e·s au Canada en 2018, l'IRCC a traité 1,5 dossier de résidence permanente en 2021.

Après le revers de la pandémie, il semble que les petites provinces des Prairies canadiennes et les provinces maritimes (à l'exception de la Nouvelle-Écosse) continuent d'accueillir plus d'immigrant·e·s reçu·e·s à partir de leurs bassins respectifs d'étudiant·e·s internationaux·ales que les grandes provinces. Cela peut être dû à des facteurs économiques et démographiques provinciaux, puisque les provinces des Prairies et de l'Atlantique ont des populations plus âgées que les autres. Les étudiant·e·s internationaux·ales constituent peut-être un bassin moins important d'immigrant·e·s potentiel·le·s en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec que dans les autres provinces des Prairies et des Maritimes. Toutefois, pour en avoir le cœur net, nous devons examiner la structure de l'immigration en termes d'âge et de classe d'immigrants au cours de la dernière décennie. Peut-être un sujet pour un futur Coup d'œil ?

[4] <https://www.cbc.ca/radio/thecurrent/the-current-for-feb-14-2022-1.6346717/immigration-backlog-of-nearly-2-million-applicants-has-forced-some-to-wait-years-for-updates-1.6352441>